



Propos douteux à caractère homophobes.

Nancy le 11 Septembre 2008

Courrier à la chaîne
CANAL +

Notre association est scandalisée suite à la diffusion le Mercredi 10 Septembre et la rediffusion le Jeudi 11 Septembre, d'un sketch de l'émission « le SAV des émissions » d'Omar et Fred sur votre chaîne Canal +.

Ce sketch regardé par bon nombre de jeunes montre un personnage habillé de manière extravagante (strass et paillette) aux manières exagérées se présentant comme François le Français.

Omar lui pose la question : « je peux te poser une question ? Est-ce que tu es majorette ? »

Fred réponds : « Non je suis pédé ! »

Cette émission de grande écoute diffuse un sketch apparentant une grande partie de la population homosexuelle à tendance plus féminine, tant dans leur habillement que dans leurs manières, à des majorettes et regroupées par ces humoristes sous l'appellation « pédé ».

L'appellation « pédé » fait référence à la pédérastie et n'est pas synonyme d'homosexualité. Elle est utilisée comme insulte à caractère homophobe dans le langage populaire. Ce type de propos quand il publié ou diffusé est puni par la loi.

Ces idées véhiculées par des personnes ayant une influence sur la population et en particulier les jeunes, de par leur notoriété, votre chaîne Canal+ n'a pas à diffuser de façon constante et répétée des propos tendant à la discrimination liée à l'orientation sexuelle.

(mise en ligne gratuite et permanente sur votre site : <http://www.canalplus.fr/c-humour/pid1782-c-sav-des-emissions.html?&omnPageFrom=1760&omnZone=carousel>)

Nous nous élevons avec toute l'énergie qui nous caractérise contre cet état de fait et vous demandons d'y remédier dans les plus brefs délais. Notre association se réservant le droit d'ester en justice.

Nous demandons des excuses officielles et diffusées tant de votre direction que des acteurs concernés. Ainsi que le retrait de la dite vidéo.

Nous nous permettons de vous faire un rappel à la loi car de tels propos peuvent entraîner une condamnation pouvant aller jusqu'à une peine de privation de liberté.

Notre association milite depuis toujours contre tous propos, comportements et actes tant diffamatoires, homophobes, racistes, sexistes, anti-sémites, ethniques et autres.

Cet acte est d'autant plus graves que suite à la diffusion de ce sketch, dès ce matin, certains de nos adhérents ont subis des attaques verbales à caractères homophobes, reprenant les propos tenus dans votre émission.

Ces mêmes adhérents, dont Philippe Roth, notre vice président, à contacté le service juridique de l'émission et s'est vu raccroché au nez, sans avoir pût formuler sa demande. C'est une attitude irrespectueuse et irresponsable.

Nous ne pouvons tolérer cela.

Yohan DRIAN
Président d'Alter Egaux

Philippe ROTH
Vice Président Alsace

Cédric INGOLD
Vice Président Lorraine

Copie à la presse Nationale et régionale

Association ALTER EGAUX, Lutte pour l'égalité des Droits	
c/o Yohan DRIAN	c/o Philippe ROTH - MOKO&CO
4, Rue du Téméraire	6 place de la Gare
54000 – NANCY	68000 COLMAR
Tél. : 06.01.81.32.00	Tél. : 06.76.04.01.30

Mail : contacts.associationalteregaux@laposte.net

<http://associationalteregaux.e-monsite.com/>

Association membre du Collectif de la Marche des fiertés LGBT de Lorraine